

**Conférence de presse
Préfecture – Plan de relance
Mardi 6 juillet 2021 – 14h30**

L'enseignement supérieur de la Métropole :

L'enseignement supérieur de la Métropole constitue un paysage très contrasté. S'il comprend des instituts de recherche mondialement connus et un nombre de chercheurs très importants (INRAE, CHR Orléans, CNRS, BRGM...) pour une offre d'enseignement supérieur pluridisciplinaire, celle-ci reste très incomplète (absence de santé et grandes écoles). De plus, on observe une évasion importante des étudiants et de nombreux emplois qualifiés non pourvus sur le territoire. Pour répondre à ces enjeux, une nouvelle dynamique a été enclenchée, notamment avec l'arrivée en cours de grandes écoles prestigieuses (AgroParisTech, ISC et **ESTP Paris**).

Cette dynamique répond à une stratégie particulière d'Orléans Métropole pour l'enseignement supérieur et la recherche :

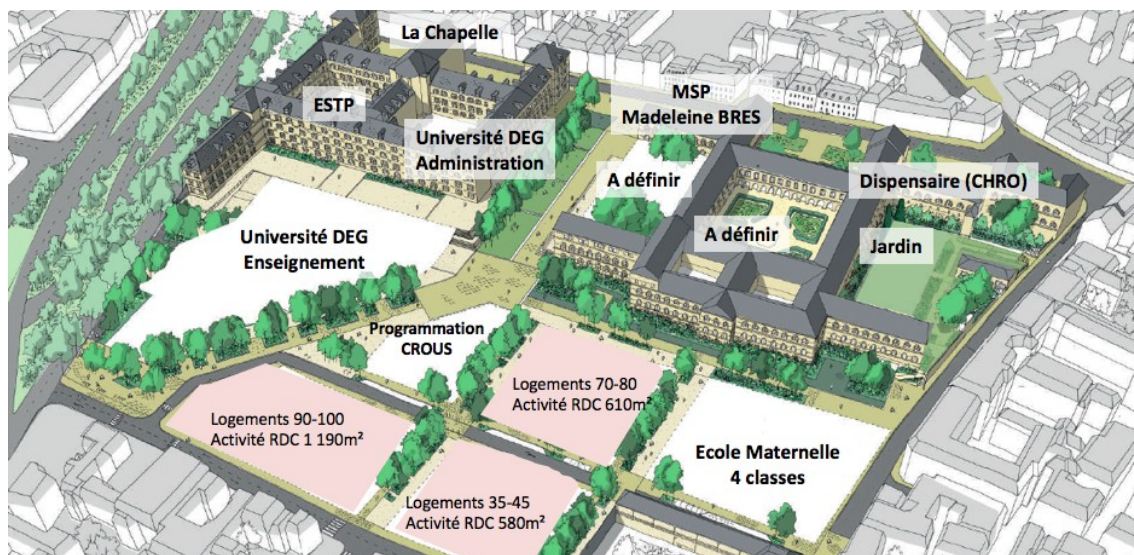
1. Attirer sur le territoire **trois grandes écoles** et construire une offre globale attractive :
 - une école publique AgroParisTech
 - deux écoles associatives loi 1901 à but non-lucratif, reconnues pour leurs missions d'intérêt général : ISC et ESTP Paris
2. Accompagner l'université dans ses projets
3. Créer le **campus Madeleine** en coeur de métropole (DEG, ESTP, Learning center, CROUS)

L'ESTP :

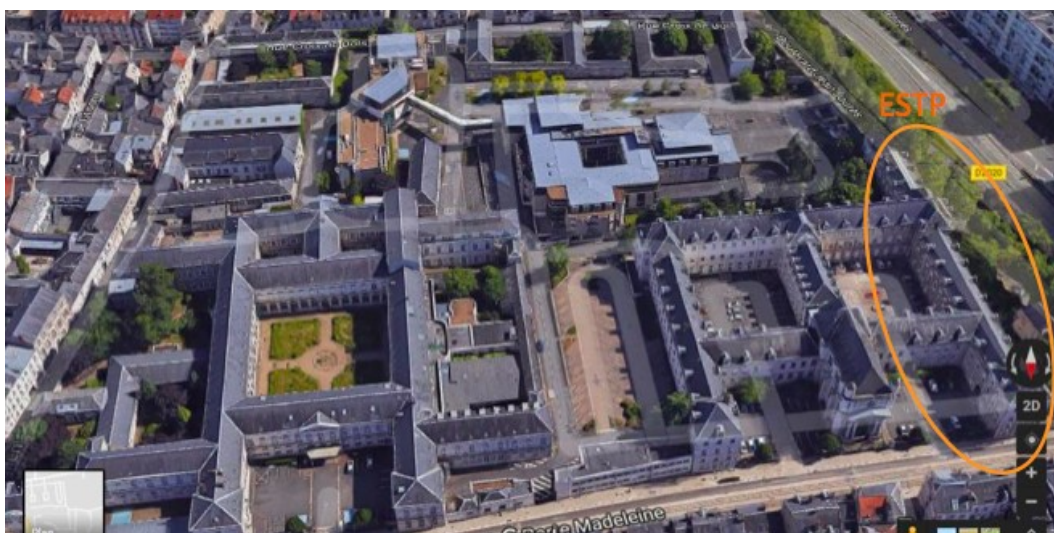
L'ESTP Paris constitue une grande école d'ingénieurs en travaux publics, bâtiments et industrie. Elle forme le plus grand nombre de professionnels du secteur de la construction au sens large, de l'ingénierie, de l'aménagement urbain et des territoires, de l'immobilier ou de l'efficacité énergétique, ses domaines de spécialité.

Le campus orléanais de l'ESTP Paris est prévu sur le site du futur campus Madeleine, la ZAC Carmes Madeleine, en plein centre ville. Le Campus Madeleine prévoit d'accueillir un ensemble de bâtiments administratifs, universitaires et académiques (DEG, ESTP Paris, CROUS, Learning center)... Il est prévu d'accueillir les premiers élèves à la rentrée 2023. 300 élèves sont attendus à l'horizon 2030 (bachelors et ingénieurs).

Plan Campus Madeleine :



Vue aérienne des futurs locaux de l'ESTP au Campus Madeleine :



Les travaux : Orléans Métropole et le plan de relance :

Les coûts des travaux pour l'ESTP sont évalués à **13.9 M €**. L'État participe au financement d'Orléans Métropole au travers d'une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour l'année 2021. Celle-ci concerne la rénovation thermique d'une partie des anciens locaux de l'hôpital Madeleine pour accueillir l'ESTP, et s'inscrit dans le cadre du plan de relance et du volet « rénovation énergétique » des bâtiments. Plus d'**1.3 M €** ont été attribués par l'État en faveur d'Orléans Métropole et de l'ESTP.

Ces travaux consistent en l'aménagement de plus de 4300 m² en salles d'enseignement et laboratoires (béton et matériaux, jumeaux numériques, géotechnique et géologie, résistance des matériaux, mécanique, électricité). Une 1ère phase de travaux est prévue jusqu'en septembre 2023. Au sein de cette opération, des travaux de rénovation énergétiques importants vont être réalisés pour mettre cet ancien bâtiment énergivore aux standards de consommation énergétique modernes. Ceux-ci porteront notamment sur l'amélioration de l'enveloppe thermique, mais aussi par la mise en œuvre d'organes à faible consommation et dotés d'une intelligence permettant l'optimisation et l'économie énergétique. La seconde tranche de travaux se déroulera sur l'exercice 2023/2024.